Cordes-sur-Ciel (81) : 200 manifestants après un tee-shirt « Intifada 1948 » au collège ; des professeurs en droit de retrait

10/11/2026 à 0h15



Plus de 200 personnes se sont rassemblées lundi 9 novembre devant le collège Val de Cérou, à Cordes-sur-Ciel (Tarn), pour soutenir un élève de cinquième sanctionné après avoir porté un tee-shirt pro-palestinien lors d'un cross scolaire. Des enseignants ont exercé leur droit de retrait et le conseil de discipline prévu ce jour-là a été reporté.

L'incident remonte au 13 octobre : l'élève de 12 ans avait porté un vêtement aux couleurs de la Palestine et un drapeau. Selon une représentante de parents d'élèves citée par *La Dépêche*, le tee-shirt portait l'inscription « Intifada 1948 ». L'établissement avait interrompu l'épreuve et prévenu la gendarmerie. Le jeune collégien avait été exclu une semaine ; trois autres élèves avaient été suspendus deux jours.

La manifestation a réuni des parents contestant les sanctions et des militants défendant la cause palestinienne, avec drapeaux et pancartes. D'autres parents dénoncent au contraire une instrumentalisation politique du collège et disent que leurs enfants ont eu peur de se rendre en classe.

Dans un communiqué du 8 novembre, l’Association France Palestine Solidarité avait qualifié la sanction d’injuste et appelé à soutenir l’élève. Les services de l’Éducation nationale n’avaient pas répondu aux sollicitations de La Dépêche lors de la parution de son article.

Sources : La Dépêche du Midi, 9 novembre 2026 ; communiqué AFPS, 8 novembre 2026.